



# Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire (13 OCTOBRE 2023)

---

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 13 octobre 2023 à la Maison des Sports 7, rue Pierre de Coubertin 49136 Les Ponts de Cé.

Excusés : Virginie GAUBERT, Philippe KERVOELEN

## Ordre du jour

- Approbation du P.V de la dernière A.G
- Rapport moral du Président
- Rapport des commissions
- Bilan financier 2021/2022 et prévisionnel 2022/2023
- Calendrier des compétitions et autres manifestations

## Ouverture de l'assemblée générale à 19h45

Le président Didier CAHIER souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

- Approbation du P.V de la dernière A.G
  - Contre 0
  - Abstention 0
  - Approuvé à l'unanimité
- Rapport Moral du Président Didier CAHIER

Le président nous informe sur les effectifs de la saison écoulée : 2110 licenciés, soit une augmentation de 9.8%. Nos effectifs ont atteint le même niveau qu'en 2018. Pour mémoire, en 2004 nous comptons 2257 licenciés. Les Jeux Olympiques de Paris auraient pu être l'occasion de susciter des vocations et attirer de nouveaux pratiquants dans les clubs... Il tient à remercier l'ensemble des personnes qui l'entourent et qui contribuent à faire en sorte que les différentes missions incombant à notre département puissent se réaliser dans les meilleures conditions possibles. Remerciements aux clubs et à leurs bénévoles qui nous accueillent tout au long de la saison lors des différentes actions du CD49. La fin des Jeux scellera la mandature 2020-2024 et lors de l'assemblée générale qui suivra, nous serons appelés à renouveler les instances départementales. Il invite donc l'assistance à réfléchir, dès maintenant, à la politique à mener ainsi qu'à sa mise en œuvre pour les quatre années qui suivront. Le président souhaite à tous une excellente saison sportive 2023-2024.

(Un diaporama préparé en amont par Pascal MONTIEGE permet de suivre correctement le déroulement de cette AG ordinaire.)

- **Rapport des commissions**

(Les rapports des commissions sont consultables sur le site officiel du comité)

- **Rapport DTD (Patrick CHERKIT)**

Deux Stages ont été proposés avec 2 intervenants. Le 1er à St Sylvain d'Anjou avec le Tai-Jitsu et le Kali-Escrima, le 2ème eut lieu à Trélazé avec le Karaté Traditionnel et la découverte de l'école Wado-ryu. Bonne participation pour ces deux stages. Remerciements aux intervenants ainsi qu'aux clubs qui les ont reçus. Le stage Karaté champêtre qui s'est déroulé à Montreuil Juigné a réuni une vingtaine de personnes.

Remerciements à l'équipe arbitrale dirigée par Mehdi ainsi qu'à la commission sportive emmenée par Irène pour tout le travail fourni sur les compétitions. Remerciements aux clubs accueillants et à Pascal MONTIEGE qui se charge de remplir les tableaux.

Remerciements à Françoise LOUVIGNY, responsable de l'école de formation, pour son investissement. Merci également aux formateurs et examinateurs qui ont participé et félicitations aux candidats qui ont été reçus à l'examen.

Félicitations à Philippe KERVOELEN pour sa nomination par la fédération de Karaté au poste de Responsable des grades de Krav-Maga. Toujours 2 passages de grades, Karaté et maintenant Krav-Maga, organisés au sein du département, ainsi qu'une formation théorique des juges dispensée par nos responsables des grades et deux stages de préparations. Merci aux intervenants et aux membres des jurys de leur disponibilité, leur compétence afin que les grades gardent toutes leurs valeurs. Merci à Laurent et Philippe pour leur excellent travail.

Les interventions à la maison d'arrêt d'Angers perdurent avec de très bonnes relations avec l'administration pénitentiaire qui souhaite pérenniser cette action. Nous sommes toujours présents au sein du centre de rééducation des Capucins, de 3 séances nous sommes passés à 5. Remerciements à toute l'équipe départementale, ainsi qu'aux commissions qui œuvrent pour que notre département fonctionne au mieux. Un grand merci à M. le Président et à Pascal MONTIEGE pour leur accompagnement tout au long de la saison.

- **Commission des grades (Laurent LUBRANO)**

Cette saison deux stages de préparation aux examens de grades ont eu lieu, ces stages sont adressés aux candidats aux 1er, 2ème 3ème et 4ème Dan. L'information obligatoire des jurys a eu lieu lors de la première session. Les participants ont pu ainsi recevoir les informations et les réponses aux questions qu'ils se posent sur le déroulement de l'examen. Remerciements aux responsables des clubs pour la mise à disposition des salles et à tous les encadrants qui ont donné de leur temps et partager leurs connaissances et leur enthousiasme pour le karaté.

Il y a eu deux examens de grades à Montreuil-Bellay. (Pour plus de précisions, notamment sur le nombre de candidats et de reçus sur ces passages, veuillez consulter le rapport sur le site du CD49). Remerciements pour la mise à disposition des locaux ainsi qu'aux membres du jury qui ont participé à la bonne tenue de ces examens, mais également à MM. Didier CAHIER, Président du comité départemental, et Patrick CHERKIT, DTD, pour leur disponibilité et leur expertise ainsi qu'à M. Pascal MONTIEGE pour ses actions au sein du comité départemental et ses disponibilités en tant que jury.

Laurent LUBRANO s'est rendu le 7 octobre à la réunion annuelle des responsables de grade à Paris. Il nous informe que la validité des passeports passe de 8 ans à 6 ans, qu'une réforme du 6ème et 7ème dan dont il ignore le contenu est à l'étude. Qu'il y aura désormais la possibilité de passer un 1er dan body karaté en club avec la possibilité par la suite de passer le DAF ou le DIF. Un stage de formation jury pour les passages de grades avec des mises en situation était prévu le 26 novembre mais la date sera décalée car une compétition départementale devrait avoir lieu ce jour.

Dans un avenir proche les inscriptions se feront sur le site SIKADA pour les candidats aux grades, toutes les vérifications seront faites de bout à bout, c'est le président du club qui inscrira le candidat. Pour le moment

l'inscription papier est toujours valable. Lors d'un passage de grade un passeport qui aura plus de 6 ans sera refusé, les passeports rouges ne sont pas valables pour le passage de grade. 79% des passages du 1er dan ont été réalisés en club au niveau national. Il rappelle que le DIF donne 1 point de bonification lors du passage de grade, il suffit de glisser le diplôme dans le dossier d'inscription pour que cela soit pris en compte. Beaucoup de questions ont été posées suite à ces infos, Laurent LUBRANO n'ayant pu répondre à toutes se renseignera auprès des instances.

- **Commission formation (Françoise LOUVIGNY)**

Cette saison 2022/2023, le CD49 a mis en place la formation du D.I.F., qui se rajoute au D.A.F. et à l'A.F.A. La formation s'est déroulée sur le week-end des 19 et 20 novembre 2022, puis le 28 et 29 janvier 2023 pour le D.I.F. Les examens se sont déroulés les 26 novembre pour le D.A.F, puis le 18 mars 2023 pour le D.I.F. 16 candidats au total. Durant cette session, nous avons abordé entre autres les thèmes concernant l'environnement associatif et fédéral avec Pascal MONTIEGE, un thème sur les jeunes arbitres dirigé par Fabrice DIFFALLAH, chaque année il est proposé des outils pédagogiques afin que les candidats puissent travailler dans de bonnes conditions puisque le temps imparti est court. Après avoir validé toutes les U.V., tous les candidats ont obtenu leur diplôme. Cette formation s'est déroulée à la maison des sports aux Ponts de Cé pour la participation théorique puis au gymnase Daguerre à TRÉLAZÉ pour la partie pratique. Je remercie les intervenants pour la formation comme messieurs Pascal MONTIEGE et Fabrice DIFFALLAH.

Désormais l'on pourra demander une V.A.E sur un bloc de compétence.

Françoise LOUVIGNY souhaite passer la main et cherche un volontaire pour la remplacer lors de la prochaine mandature.

- **Commission sportive (Didier CAHIER, Irène SALLES, Pascal MONTIEGE)**

Première compétition de la saison à Cholet avec l'unité PPB le 20 novembre 2022, 70 compétiteurs : Compétition sans problème, bon déroulement des matchs, pas de blessé. L'habillement des compétiteurs toujours un peu long. Kumité MCJS le 4 décembre 2022 :75 compétiteurs, bonne organisation de la vaillante. La présence de Hamid Ben LAHOUCINE appréciée pour sa rigueur. Quelques interventions médicales toujours dues à un manque de contrôle. Kumité Vétéran le 11 décembre 2022 : Compétition sans blessures.

Compétition katas P/B le 11 décembre à Angers : 41 compétiteurs : Faible participation mais pas de problème particulier à signaler. Compétition MCJSV à Chemillé : 28 compétiteurs, participation extrêmement faible ; pour cet après-midi, un seul tatami a suffi.

En conclusion une saison à faible participation des karatékas du département en compétition. Cela n'a pas empêché un bon déroulement global de la saison avec un bon investissement des arbitres et un accueil agréable par les clubs. Reste à noter la difficulté des clubs à se proposer pour accueillir les compétitions. Remerciements à l'ensemble de ceux qui ont reçu une compétition cette saison que ce soit en journée ou en demi-journée.

On nous fait remarquer que les compétitions sont longues parfois, certains parents attendent 4h entre les inscriptions et le passage de leurs enfants, ce qui peut freiner les familles à faire le déplacement. Beaucoup de temps perdus lors des habillages.

On rappelle qu'il faut refaire une demande pour la carte de coach, cette carte est valable deux ans pour le département, nous serons vigilants pour que seules les personnes ayant fait la demande puissent coacher.

On demande la mise en place d'une indemnité pour renouveler la tenue officielle d'arbitrage, on soumet l'idée de gratifier les clubs ayant des arbitres afin que les clubs reversent la somme directement aux arbitres concernés. Le CD49 a investi dans des pantalons et des cravates.

- **Commission AMV (Dominique LEGER)**

Les AMV ont enregistré une augmentation de 12,9 % de leurs effectifs. Pour le club de Dominique le cours des enfants a redémarré avec 15 licenciés. Il espère encore de meilleurs chiffres la saison prochaine.

- **Bilan financier et prévisionnel 2021/2022 (Virginie GAUBERT)**

Virginie étant absente, Didier CAHIER commente les différents documents présentés à l'écran.  
Le bilan présente un état de la trésorerie à 28297.79 €

- **Vote du compte de résultat.**

Contre 0

Abstention 0

Voté à l'unanimité

- **Vote du bilan prévisionnel**

Contre 0

Abstention 0

Voté à l'unanimité

- **Calendrier sportif**

L'assemblée prend connaissance du calendrier des événements prévus pour la nouvelle saison. Celui-ci est consultable sur le site officiel du comité.

- **Questions diverses**

Clôture de l'assemblée générale ordinaire à 21H40.

Le Président

Didier CAHIER



La secrétaire

Laurence MEUNIER

